Fiche de données de sécurité selon 91/155/CE

Nom du produit : edding 300 / 330 / 370 / 390 noir
Révision : 23.11.2000 **Version :** 1.0.0
Date d'impression : 06.02.01

01. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Nom du produit
e-300 / 330 / e-370 / e-390
noir

Fabricant/fournisseur
edding AG

Rue/Boîte Postale
Bookkoppel 7

Sigle du pays/Code postal/Localité
D – 22926 Ahrensburg

Téléphone / Fax
04102 / 808-0 / 04102 / 808-474

Renseignements en cas d´urgence

02. Composition/informations sur les composants

Composants contribuant aux dangers

4-HYDROXY-4-METHYL-2-PENTANONE ; CAS no : 123-42-2
Quote-part : 1 - 5 %
Classification : Xi ; R 36

PHOSPHORSÄUREMONODIESTER ; CAS no : 52019-36-0
Quote-part : 1 - 5 %
Classification : Xi ; R 36/38

1-METHOXY-2-PROPANOL ; CAS no : 107-98-2
Quote-part : 40 - 45 %

ETHANOL ; CAS no : 64-17-5
Quote-part : 25 - 30 %

03. Identification des dangers

Principaux dangers
Très inflammable · Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

Fiche de données de sécurité selon 91/155/CE

Nom du produit : edding 300 / 330 / 370 / 390 noir
Révision : 23.11.2000 **Version :** 1.0.0
Date d'impression : 06.02.01

04. Premiers secours

Cas général
Enlever sans délai les vêtements souillés.

En cas d'inhalation
Conduire à l'air frais.

Au contact de la peau
Laver avec de l'eau/du savon et rincer.

Au contact des yeux
Rincer avec beaucoup d'eau (15 min.). Appeler un médecin.

En cas d'ingestion
Boire beaucoup d'eau.

05. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés
Mousse résistant aux alcools, CO2, poudres, vapeur d'eau

Indications complémentaires
Dans le cas d'un incendie refroidir avec l'eau les récipients.

06. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles
En raison de la proportion de solvants organiques, tenir éloigné de toute flamme et bien aérer la pièce. Ne pas inhaler les vapeurs.

Précautions pour protection de l'environnement
absorber avec un matériel absorbant et procéder selon la loi d'élimination des déchets. Ne pas jeter à l'égout.

Méthodes de nettoyage/récupération
Éliminer mécaniquement absorber residu avec materiel absorbant.

07. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour la manipulation
Respecter les mesures de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques. N'utiliser que dans des endroits avec aspiration d'air suffisante.

Préventions des incendies / explosions
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir à l'écart de toute source d'ignition, ventiler l'endroit.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Ne pas laisser ouverts les récipients.

Indications concernant le stockage commun

Ne pas stocker au voisinage de produits alimentaires. Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

Autres indications sur les conditions de stockage

Tenir les récipients étanchement fermés et dans des endroits bien aérés.
Classe d'entrepôt VCI : 3A

08. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail

1-METHOXY-2-PROPANOL ; CAS no : 107-98-2

Spécification :	TRGS 900 - Valeurs limites dans l'air à la place de travail (D)
Valeur :	100 ppm / 375 mg/m3
Catégorie :	= 1 =
Remarques :	Y
Date de version :	01.02.2000

ETHANOL ; CAS no : 64-17-5

Spécification :	TRGS 900 - Valeurs limites dans l'air à la place de travail (D)
Valeur :	1000 ppm / 1900 mg/m3
Catégorie :	4
Date de version :	01.02.2000

4-HYDROXY-4-METHYL-2-PENTANONE ; CAS no : 123-42-2

Spécification :	TRGS 900 - Valeurs limites dans l'air à la place de travail (D)
Valeur :	50 ppm / 240 mg/m3
Date de version :	01.02.2000

BENZYLBUTYL PHTALATE ; CAS no : 85-68-7

Spécification :	TRGS 900 - Valeurs limites dans l'air à la place de travail (D)
Valeur :	3 mg/m3
Date de version :	01.02.2000

Equipement de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène
les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer.

Protection des mains
Utiliser gants de protection.

Protection des yeux
Utiliser lunettes de protection étanches.

09. Propriétés physiques et chimiques

Aspect

Etat physique : liquide
Couleur : couleur
Odeur : perceptible

Renseignements importants pour la sécurité

Point d'ebullit. :	(1013 hPa)	>	70	°C	
Point d'éclair :		<	21	°C	Brookfield
Pression de vapeur :	(50 °C)	<	1100	hPa	
Masse volumique :	(20 °C)		0,8 - 1,2	g/cm3	
Séparation de solvants :	(20 °C)	<	3	%	
Viscosité :	(20 °C)		12 - 80	s	DIN gobelet 4 mm

Indications complémentaires

Les spécifications physiques représentent d. valeurs approx. et se réfèrent aux solvants utilisés.

10. Stabilité et réactivité

Matières à éviter

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

11. Informations toxicologiques

Expériences avec l'être humain

Effet narcotique léger. En cas d'inhalation longues de hautes concentrations,peuvent apparaître: maux de tête, étourdissement, nausée etc.

12. Informations écologiques

Renseignements sur l'élimination (persistence et dégradation)

En cas de versement appropriée dans des stations d'epuration adaptées, biologiques des défauts ne sont pas à attendre.

Autres renseignements pour la écologique

Indications générales

Fiche de données de sécurité selon 91/155/CE

Nom du produit :	edding 300 / 330 / 370 / 390 noir		
Révision :	23.11.2000	**Version :**	1.0.0
Date d'impression :	06.02.01		

Ne pas jeter égouts ou dans les parages.

13. Considérations relatives à l'élimination

Substance/Préparation

Recommandation
Sous observation des prescriptions locales officielles

Code de déchets: 070104
Code de déchets: 070104

14. Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE

Classification

Classe :	3 5 b	**Kemler :**	33
Code matière :	1263	**Numéro en bordure :**	2301

Désignation du produit
PAINT RELATED MATERIAL

Emballage

Fiche signalétique des danger :	3

Transport maritime IMDG/GGVSee

Classification

IMDG-Code :	3.2	**IMDG-Page :**	3268
No ONU :	1263	**Marine Poll. :**	-
MFAG :	310	**No EMS :**	3-05

Désignation du produit
PAINT RELATED MATERIAL

Emballage

Groupe d'emballage :	II
Fiche signalétique des danger :	3

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR

Classification

Classe :	3
No ONU :	1263

Fiche de données de sécurité selon 91/155/CE

Nom du produit : edding 300 / 330 / 370 / 390 noir
Révision : 23.11.2000 **Version :** 1.0.0
Date d'impression : 06.02.01

Désignation du produit
PAINT RELATED MATERIAL

Emballage
Groupe d'emballage : II
Fiche signalétique des danger : 3

15. Informations réglementaires

Etiquetage (CE)

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit

F ; Facilement inflammable

Xi ; Irritant

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage

COLOPHANE ; CAS no : 8050-09-7

Phrases R

11	Très inflammable
43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

Phrases S

51	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées
37	Porter des gants appropriés
37	Porter des gants appropriés
39	Porter un appareil de protection des yeux/du visage
16	Conserver à l'écart de toute source d'ignition -Ne pas fumer
24	Éviter le contact avec la peau
24	Éviter le contact avec la peau
7	Conserver le récipient bien fermé

Réglementations nationales

Décret sur les liquides combustibles

Classe VbF : B

Instruction technique pour l'antipollution

Somme des substances organiques de la classe I : < 5 %

Somme des substances organiques de la classe II : 40 - 45 %

Somme des substances organiques de la classe III : 35 - 40 %

Classe de pollution des eaux

Classe : 2 selon VwVwS

16. Autres informations

Autres renseignements

Modifications décisives pour la sécurité

02. Composants contribuant aux dangers

Phrases R des substances contenues

36	Irritant pour les yeux
36/38	Irritant pour les yeux et la peau
43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.